

<p style="text-align: center;"><b>PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10.09.2010</b></p>
--

*A 20 heures, en mairie, sous la présidence de M. BERINGER François, Maire*

Etaient présents :

BERINGER Ludovic, BRUN Bernard, BRUN Claude, DANNER Christophe, FOHRER Simone, GOETZ Marc, HOMBERT Liliane, INVERNIZZI Corinne, LANG Annette, MULLER Monique, SARTORIO Etienne, WALTISPERGER Patrice

Absents excusés : DREYER Grégory, LAVANOUX Laurent

## **ORDRE DU JOUR**

### **1.APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9.7.2010**

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 9 juillet 2010 est approuvé à l'unanimité.

### **2.CHASSE COMMUNALE**

a) Agrément d'un garde chasse

Monsieur PETER Gérard, Président de la société de chasse « La St Hubert de Blodelsheim » sollicite l'agrément de Monsieur KIEFFER Hubert né le 8 avril 1960 à Ensisheim et domicilié 30 rue de Rumersheim à Munchhouse (68740) en qualité de garde-chasse sur les lots N° 2 et 3 de la chasse communale de Blodelsheim.

Vu les pièces du dossier,

Le Conseil Municipal, après délibération, émet un AVIS FAVORABLE à l'égard de cette demande.

b) Agrément d'un associé

Monsieur PETER Gérard sollicite l'agrément, en qualité d'associé de la société de chasse « La St Hubert de Blodelsheim », de Monsieur Christophe WICHT né le 29 Octobre 1960 à Billens (Suisse).

Vu le cahier des charges des chasses communales,

Vu les pièces présentées,

Le Conseil Municipal, après délibération,

DECIDE d'agréer Monsieur Christophe WICHT en qualité d'associé de la Société de Chasse « la St Hubert de Blodelsheim » et habilite ce dernier à chasser sur les lots 2 et 3 de la commune de Blodelsheim, dont ladite société est locataire.

### **3.AMENAGEMENT D'UN TERRAIN DE FOOTBALL**

. Vu la délibération du 13 mars 2009 confiant au Cabinet BEREST de Colmar la mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'un terrain de football pour un coût prévisionnel de travaux provisoires de 295 000 € HT,

. Considérant que le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études réalisées par ledit Cabinet s'élève à 452 805,66 € HT (valeur février 2009),

. Vu le projet d'avenant N° 1 au marché de maîtrise d'œuvre initial fixant le coût prévisionnel définitif des travaux et le forfait définitif de rémunération,

Le Conseil Municipal, après délibération,

- APPROUVE l'avenant N° 1 susvisé fixant le forfait de rémunération à 15 848,20 € H.T.
- AUTORISE le Maire à signer le document.

#### **4. RAPPORT ANNUEL 2009 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS**

Monsieur Patrice WALTISPERGER présente et commente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets établi par la Communauté de Communes « Essor du Rhin » pour l'année 2009.

Le Conseil Municipal en prend acte.

Ce rapport sera diffusé aux membres du Conseil Municipal.

#### **5. DECISION MODIFICATIVE DE CREDIT**

Monsieur le Maire présente et commente les états relatifs aux dépenses et recettes à prévoir en 2010 pour la réalisation des deux opérations suivantes :

- Aménagement d'un terrain de football
- Restructuration de locaux pour l'accueil de loisirs des enfants.

Ces états dressés après passation des marchés et après obtention des accords ou refus de subvention, révèlent qu'un ajustement budgétaire est nécessaire.

Ainsi, après délibération, le Conseil Municipal DECIDE

- de modifier le budget 2010 conformément au tableau suivant :

#### **DEPENSES**

##### **. OPERATION 09/91 - AMENAGEMENT D'UN TERRAIN DE FOOTBALL**

Chapitre/article	Crédit initial	Crédit complémentaire	TOTAL
2033	2 000	800	2 800
2128	6 500	-	6 500
2315	311 500	79 200	390 700
<b>TOTAUX</b>	<b>320 000</b>	<b>80 000</b>	<b>400 000</b>

##### **. OPERATION 10/92 – AMENAGEMENT DE LOCAUX POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS DES ENFANTS**

Chapitre/article	Crédit initial	Crédit complémentaire	TOTAL
2033	1 000	200	1 200
2313	249 000	59 800	308 800
2184		10 000	10 000
2183		10 000	10 000
2188		10 000	10 000
<b>TOTAUX</b>	<b>250 000</b>	<b>90 000</b>	<b>340 000</b>

**Total des dépenses complémentaires : 170 000 €**

## RECETTES

### . OPERATION 09/91 – AMENAGEMENT D’UN TERRAIN DE FOOTBALL

Chapitre/article	Crédit initial	Crédit complémentaire	TOTAL
1323	30 000	-	30 000
1328	30 000	- 5 000	25 000
1641	174 750	140 000	314 750
TOTAUX	234 750	<b>135 000</b>	369 750

### . OPERATION 10/92 – AMENAGEMENT DE LOCAUX POUR L’ACCUEIL DE LOISIRS DES ENFANTS

Chapitre/article	Crédit initial	Crédit complémentaire	TOTAL
1323	20 000	- 20 000	-
1328		+ 25 000	25 000
16818		+ 30 000	30 000
TOTAUX	20 000	<b>35 000</b>	55 000

**Total des recettes complémentaires : 170 000 €**

- de réaliser un emprunt d’un montant de 320 000 € et de charger Monsieur le Maire de solliciter des offres en vue de la passation de ce contrat.

## 6. ACCUEIL DE LOISIRS DES ENFANTS

Monsieur Marc GOETZ rend compte du déroulement du chantier relatif à l’aménagement des locaux pour l’accueil de loisirs des enfants :

« *Le chantier a démarré fin juillet et le planning des travaux prévoit la réception des locaux fin janvier 2011.*

*Même en essayant de comprimer les délais d’intervention au maximum, il semble impossible d’achever les travaux pour le 31.12.2010. Il faut noter que 15 entreprises se succèdent sur le chantier. Il n’est donc pas possible d’ouvrir le service de « l’accueil de loisirs des enfants » au 1.1.2011 comme cela avait été envisagé ».*

Se pose donc la question s’il faut ouvrir courant février ou remettre l’ouverture au 1<sup>er</sup> juillet 2011.

Monsieur Marc GOETZ donne également lecture d’une lettre de Monsieur MENENDEZ, Directeur de la Fédération Départementale des Foyers Clubs, auquel a été confiée une mission d’accompagnement préalable à la mise en place de l’accueil de loisirs. Cette lettre plaide pour une ouverture début juillet pour diverses raisons et notamment :

- risque sur la fréquentation en cas d’ouverture en cours d’année scolaire d’où coût élevé pour la collectivité
- complexité pour le futur délégataire de recruter une équipe d’animation, des changements intervenant la plupart du temps en fin d’année scolaire
- appréciation des offres de D.S.P. compliquée dans la mesure où la 1<sup>ère</sup> année ne sera pas significative
- taux de remplissage servant de base au financement de la C.A.F. risquant d’être bas etc...

Après avoir entendu l’exposé de Monsieur GOETZ ,

Vu les arguments développés par M. MENENDEZ,

Le Conseil Municipal, après délibération,

- FIXE la date d’ouverture du service d’accueil de loisirs des enfants **au 1<sup>er</sup> juillet 2011**

- FORMULE le vœu que soit organisé un C.L.S.H. (Centre de Loisirs sans hébergement) pendant les vacances scolaires d'hiver et de Pâques

- Note qu'une réunion d'information à l'intention des parents sera organisée le 5 Octobre prochain à 20 H 30.

## **7. PERSONNEL COMMUNAL**

### Création d'un poste de Rédacteur

Vu le Code général des Collectivités territoriales ;

Vu la loi N° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le budget communal,

Vu le tableau des effectifs ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE la création d'un poste de Rédacteur à temps complet avec effet au **1.1.2011**.

Les conditions de qualification sont définies règlementairement et correspondent au grade statutaire retenu.

Les crédits nécessaires seront prévus au budget communal 2011.

Une ampliation de la présente délibération sera adressée à M. le Sous-Préfet, Monsieur le Président du Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion du Haut Rhin.

## **8. COMMUNIQUES ET INFORMATIONS**

### a) Urbanisme

Monsieur le Maire communique la liste des demandes de Permis de construire et déclarations préalables introduites en Mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal (PC N° 068 041 10B0012 à 0014 – DP 068 041 10B0029 à 0043).

### b) Remerciements

Monsieur le Maire communique :

- une carte de remerciements de M. et Mme Gérard SANDMANN pour l'attention que leur a témoignée la commune à l'occasion de leurs noces d'or.

- les lettres de remerciements de la Croix Rouge, la Prévention Routière, Delta Revie, la Banque Alimentaire et les Papillons Blancs pour la subvention communale annuelle.

### c) Cadeau de naissance

Le Conseil Municipal décide d'offrir un cadeau d'une valeur de 100 € à Mme Sylvia SCHMITT, employée de la commune, à l'occasion de la naissance de son deuxième enfant Clément né le 4 juillet 2010.

Monsieur le Maire est chargé de procéder à l'achat du cadeau qui pourra se faire sous la forme de Bons Cadeaux.

La dépense sera à imputer à l'article 6232 du budget communal.

### d) Sécurité dans les établissements recevant du public

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Commission de Sécurité de l'Arrondissement de Guebwiller a émis un **avis défavorable** à l'exploitation des deux hôtels de Blodelsheim (Hôtel Chez Pierre – Hôtel au Lion d'Or ).

Des travaux de mise en conformité s'imposent dans les deux établissements.

e) Centre Nucléaire de Production d'Electricité

La réunion semestrielle d'information et d'échange à destination des élus des communes riveraines du C.N.P.E. se tiendra le 23 septembre 2010 à 18 H.

Les membres du Conseil Municipal y sont cordialement invités.

Le rapport annuel 2009 relatif à la sécurité en matière nucléaire peut être consulté en Mairie ou sur le site de la commune par le biais d'un lien.

f) Peloton spécialisé de protection de la gendarmerie (PSPG)

Monsieur le Maire communique l'état d'avancement du dossier relatif à la construction d'une caserne pour le Peloton Spécialisé de Protection de Gendarmerie affecté au Centre Nucléaire de Production d'Electricité de Fessenheim.

L'opération est en bonne voie.

L'élaboration du dossier de révision du P.L.U. de la commune est engagée.

g) Entretien de la voirie – Puits Perdus

Monsieur le Maire relate des dérives concernant des rejets dans des puits perdus communaux destinés à recueillir les eaux pluviales de la voirie.

En effet, certaines entreprises peu scrupuleuses n'hésitent pas à rejeter les eaux de nettoyage chargées de béton, colle etc... ce qui colmate le fond des puits.

Toute personne témoin de tels actes d'incivilité, est invitée à le signaler en Mairie.

h) Formation par l'Association des Maires du Haut Rhin

Il est signalé que la prochaine séance de formation organisée par l'Association des Maires du Haut Rhin se tiendra le 18.9.2010 et aura pour thème « Restitution de l'exercice Richter 68 ».

i) Soirée poétique

La 24<sup>e</sup> soirée de poésie bilingue organisée par les « poètes du Canton d'Ensisheim » aura lieu Vendredi le 24 septembre 2010 à 20 H à Pulversheim.

j) Rentrée scolaire 2010/2011

Madame Liliane HOMBERT signale que la rentrée scolaire s'est déroulée sans problème dans les deux écoles de Blodelsheim.

Elle transmet les remerciements de Mme CATTO, Directrice de l'école maternelle Dewatre pour le poste créé dans le cadre d'un C.A.E. (Contrat d'Accompagnement à l'Emploi) pour seconder les A.T.S.E.M. titulaires.

Enfin, elle rend compte de la réunion de rentrée de l'ensemble des enseignants des huit communes de la Communauté de Communes « Essor du Rhin » tenue au siège de ladite Communauté de Communes le 3 septembre 2010.

Au cours de cette réunion a été exposée l'action de la Communauté de Communes « Essor du Rhin » envers les écoles du groupement avec indication de leur coût : transport, sorties, piscine, location de salles, spectacles...

Le coût global engagé pour ces différentes opérations s'est élevé à 122 000 € en 2009.

k) Elaboration du SCOT

Monsieur le Maire rappelle que l'élaboration du SCOT suit son cours. Plusieurs réunions sont programmées pour analyser le document dont l'incidence sur l'urbanisme ne sera pas négligeable à l'avenir.

l) Groupement local de coopération transfrontalière

Monsieur le Maire évoque les activités du G.L.C.T. et entre autres, le projet de création d'un centre de documentation et de ressources sur l'histoire commune du Pays de Bade et de l'Alsace.

#### m) Petite Enfance

La structure d'accueil « Pirouette » implantée à Fessenheim fêtera ses 10 ans le 11 septembre 2010 à 11 heures.

#### n) Rencontres aéronautiques de Gimont

Les rencontres aéronautiques de Gimont auront lieu du 29 septembre au 10 Octobre 2010. Un programme détaillé peut-être consulté sur le site [www.gimont-aero.com](http://www.gimont-aero.com).

### **TOUR DE TABLE**

**Liliane HOMBERT** : elle communique les statistiques du mois d'août relatives au Site Internet de la Commune et informe le Conseil Municipal que la commune s'inscrira « aux trophées de la communication » pour les catégories « site internet des Mairie de moins de 2 000 habitants » et « bulletin municipal des villes de – de 10 000 habitants ».

Elle communique également la date de l'inauguration de la plaque posée à côté de l'Arbre de la Liberté planté à l'école Dewatre. Cette cérémonie organisée à l'initiative du Conseil Municipal des enfants, aura lieu le Samedi 20 Novembre 2010 en présence de Monsieur Jacques DEWATRE. Les modalités resteront à définir.

**Bernard BRUN** : il informe l'assemblée que des places de stationnement ont été marquées au sol dans la rue du Général de Gaulle au niveau des maisons N° 33 et 34. Ces marquages semblent respectés par les usagers.

**Simone FOHRER** : elle demande si l'Aide aux devoirs reprendra. Monsieur le Maire précise que, s'agissant d'une activité de la M.J.C., il conviendra de poser la question à cette association.

**Corinne INVERNIZZI** : la prochaine « TEUF » organisée par l'E.C.S. à l'intention des jeunes de la COM COM aura lieu à Blodelsheim le 23 Octobre 2010.

**Etienne SARTORIO** : il demande en quoi consistent les travaux actuellement en cours au collège de Fessenheim.

Monsieur Claude BRUN lui répond qu'il s'agit de la pose de panneaux photovoltaïques ainsi que de la reprise de l'étanchéité de la toiture.

**Claude BRUN** : il souhaite savoir si le terrain de Paint-Ball est encore utilisé car il semble délaissé. La commune ne dispose pas d'informations à ce sujet mais effectivement, il semblerait que depuis quelques mois, aucune activité ne s'y est déroulée.

**Ludovic BERINGER** : il signale qu'il conviendrait de procéder à un ramassage des gravillons dans les rues qui ont été traitées par gravillonnage.

Le Conseil Municipal décide de faire procéder à un balayage spécifique dans les rues concernées.

#### **Patrice WALTISPERGER :**

. Les travaux de viabilisation de la 3<sup>e</sup> tranche de la zone d'activité de la Hardt suivent leur cours.

Le chantier se terminera prévisionnellement à la fin du mois de novembre.

. Il communique le bilan des activités de la pépinière d'entreprise « La ruche » au courant de l'été : 50 jeunes ont pu bénéficier des stages de langue (Allemand – Anglais).

. La Communauté de Communes a réitéré sa décision du maintien de Balgau dans l'inter-communalité.

. Le dossier relatif à la piscine suit son cours. Diverses négociations se poursuivent notamment en matière des options à retenir dans le cadre du projet.

**Marc GOETZ** : il signale que la salle polyvalente est bien occupée tout au long de la semaine pour diverses activités et communique le planning des locations pour les prochains mois. Il signale que, suite à la non-organisation d'un C.L.S.H. à Blodelsheim cet été, les enfants de la commune ont été accueillis dans les centres des communes voisines principalement à Fessenheim et Bantzenheim.

**François BERINGER** : il signale que le projet de bail emphytéotique à conclure entre l'Association Foncière et la commune pour la mise à disposition de la commune d'une parcelle de terrain destinée à recevoir une antenne de téléphonie mobile est en cours de rédaction à l'étude de Maître Gabriel. Le projet sera soumis au Bureau de l'Association Foncière et au Conseil Municipal lors d'une prochaine réunion.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au **15 Octobre 2010**.

Blodelsheim, le 21 septembre 2010

Le Maire

François BERINGER